

● INSTALLATION

L'espace test, une couveuse agricole

Le 8 juin dernier, au lycée agricole Louis Giraud, a été inauguré le lancement d'un nouvel outil dédié à l'installation en agriculture : l'espace test agricole est un dispositif d'accompagnement complémentaire pour les personnes souhaitant s'installer en agriculture et permettant de tester leur projet grandeur nature, tout en étant accompagné au niveau technique et entrepreneurial, pendant trois ans.

« Les tests à la baisse du nombre de candidats à l'installation. Nous devons réinventer les choses et trouver des solutions aux problèmes du foncier et de l'installation », explique Jérôme Burq, le directeur de l'EPL Louis Giraud, lundi dernier en accueillant les participants à cette inauguration qui marque le lancement officiel de l'« Espace test agricole », une couveuse agricole permettant à des porteurs de projets, souvent hors-cadre familial, de tester sur deux à trois ans, leur projet d'installation. Dans le Vaucluse, la couveuse Créagri, la Chambre d'agriculture de Vaucluse, le CFPFA de Vaucluse à Carpentras et l'Adaear 84 se sont associés pour proposer ce nouvel outil, ces quatre partenaires constituant d'ailleurs le comité technique de l'« Espace test agricole ».

Hors-cadre familial : des besoins différents. Depuis le 1^{er} janvier 2015, trois premiers entrepreneurs testent d'ailleurs leur projet dans le cadre de cette couveuse agricole. « La genèse de l'espace test agricole vient d'un constat », explique Barbara Meyer-Soula, du CFPFA : la région Paca connaît depuis plusieurs années un important déclin du nombre d'installations aidées, autour de 170 par an dans la région, avec de fortes variations départementales inter-annuelles. En Vaucluse, on compte actuellement environ 45 installations aidées par an sur 113 installations de moins de 40 ans (moyenne 2009-2011). En 2013, les chiffres sont meilleurs, avec 173 installations.

« Environ 30% de ces installations se

font avec des hors cadre familial. C'est en général un public qui a des demandes spécifiques, avec une entrée dans le métier plus longue et progressive. Leurs besoins sont différents avec une nécessité de construire leurs pratiques du métier, de trouver des lieux, et de se faire accompagner... », poursuit Barbara Meyer-Soula.

Les collectivités territoriales impliquées. L'« Espace test agricole » est un projet accompagné par le réseau national des espaces test – Reneta, créé en 2012 –, qui a défini le principe de ces couveuses agricoles : « Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, et dans un cadre qui réduit la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de sa poursuite, son ajustement voire son abandon. Ce test est réalisé sur des lieux-tests ou dans des fermes déjà en activité, les lieux dits 'en archipel' ». Le CFPFA de Carpentras a d'ailleurs en projet la création d'un espace test fixe dans ses locaux, deux parcelles ayant d'ores et déjà été identifiées.

La grande force de cette nouvelle approche est que les collectivités territoriales sont également partenaires. « Il est prévu d'organiser le développement de cette formule sur différents lieux du département, en lien avec les collectivités territoriales concernées », détaillait Barbara Meyer-Soula. Ainsi, la communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (CCPSMV) est d'ores et déjà engagée depuis plusieurs années dans des actions favorables en faveur de l'installation en agriculture biologique sur son territoire. Elle s'est naturellement jointe au projet et réfléchi, avec le lycée agricole La Ricarde, pour héberger un lieu test sur le lycée. Des terrains ont été loués par la CCPSMV au lycée dans ce but courant 2013.

En projet sur cultures pérennes. L'« Espace test agricole » enregistré en 2015 ses trois premiers porteurs de projet. Ce sont d'abord des projets d'installation dans le Vaucluse, avec comme première cible le maraî-



L'installation est un sujet épineux, à l'interface de différentes compétences et problématiques : la formation, l'installation, le foncier... « Beaucoup d'établissements publics soit impliqués sur ces questions d'installation, soit en questionnement », rappelait d'ailleurs Jérôme Burq, le directeur de l'EPL Louis Giraud, lundi dernier en accueillant les participants à cette inauguration.



A l'issue de la présentation du projet, les partenaires se sont retrouvés chez Mylène Pascal et Fanny Valadier qui leur ont présenté leur projet d'installation.

chage et le petit élevage. « Nous souhaiterions dans un second temps le développer sur des cultures pérennes », détaillait Pauline Ragounet, du CFPFA. Les trois porteurs qui viennent de démarrer ont déjà une expérience en agriculture, sont prêts à démarrer et peuvent financer leurs investissements durant le test, avec des projets assurés auprès de Groupama. « Cet espace est un outil supplémentaire qui vient servir la politique de redynamisation des terroirs et de l'installation », poursuivait Olivier Gaucher, de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. « Le premier but est bien l'installation qui vient contribuer à la lutte contre les friches et le maintien du potentiel de production. »

L'« Espace test » est un lieu où les candidats à l'installation trouvent conseils et accompagnement, mais où ils reçoivent également des informations sur les attentes et les besoins des territoires. « Il s'agit de mettre en place une co-construction des actions et des projets d'installation. L'idée est d'être aussi capable d'analyser les projets des collectivités et de lancer des appels à candidature via ce nouvel outil », détaillait Olivier Gaucher précisant par ailleurs qu'il ne venait pas en remplacement des outils existants, et permet au contraire « d'avoir une réponse dédiée à un public particulier, celui

des hors cadres familiaux, et de leur faire ensuite découvrir l'arsenal du dispositif existant ». L'intérêt est de pouvoir « travailler en amont et notamment sur la recherche de foncier. Le fait de connaître très en amont à la fois les attentes des candidats et des collectivités permet de préciser les besoins et de répondre dans un délai raisonnable à

ces attentes, puisque dans le foncier les notions de temps et d'adéquation des terrains aux projets doivent être prises en compte », rapportait Fabrice Triep-Capdeville, directeur de la Safer, membre du comité de pilotage de l'espace test, avec Groupama, Jeunes Agriculteurs et la MSA.

CÉLINE ZAMBUJO

L'avis de

**ANDRÉ BERNARD,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE DE
VAUCLUSE**

Pour vérifier la faisabilité des projets

« Cet espace test agricole est indispensable pour celles et ceux qui ont un projet et qui veulent en vérifier la faisabilité, pour que le rêve ne se transforme pas en cauchemar. On a besoin de trouver des réponses à ceux qui s'installent sans aides. On a besoin de candidats, proposons donc leur cette phase de test pour mesurer leur degré d'engagement, de compétences et pour leur permettre de voir si cela correspond à leur projet avant leur vie. Cet espace, cette couveuse agricole, permet de tester les projets, en complément des outils existants, pour une population qui a des besoins différents mais qui veut s'installer. Aidons ces hors-cadre familial à sécuriser leurs installations et accompagnons-les au mieux, sans quoi l'on perd encore des exploitations dans les années à venir. »



Des échecs évités

Pour Jean-Baptiste Cavalier, animateur national du réseau Reneta, les espaces test permettent surtout d'éviter les échecs : « Les premiers espaces test ont démarré en 2007 et se sont amplifiés à partir de 2009. Aujourd'hui, 150 personnes sont passées en test d'activité, deux tiers se sont installés et 10 à 15% se sont tournés vers le salariat car ils ne se considéraient pas compétents pour être chef d'entreprise. 10 à 20% ont décidé d'abandonner par choix, car ils se sont rendus compte que la réalité n'était pas conforme avec leurs rêves. Des échecs ont été évités ».

Avec le peu de recul existant, le réseau a toutefois constaté que le problème était d'abord foncier : « Beaucoup de candidats ont dû changer de région car ils ne trouvaient pas de foncier sur leur lieu-test. Le partenariat que vous avez su mettre en place avec les EPCI, la Safer et la Chambre d'agriculture en Vaucluse est pour moi essentiel car derrière, il y a la responsabilité partagée de réfléchir à comment ont peu installer », notait l'animateur.